



MÉMOIRE
DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Projet de *Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles*
2015 -2020 de la Communauté métropolitaine de Montréal

Septembre 2015

AVANT-PROPOS

HISTORIQUE

L'Université de Montréal (UdeM) figure parmi les institutions d'importance de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM). Avec plus de 50 000 personnes fréquentant son campus de Montréal, l'établissement se retrouverait au 19^{ème} rang¹ des villes du Québec s'il était considéré comme telle. Son budget atteint le milliard de dollars annuellement, ce qui représente aujourd'hui un peu moins de 1% du PIB de la CMM. L'importance de l'apport socio-économique de l'Université de Montréal à la CMM se mesure cependant avant tout à sa contribution en termes de formation universitaire. En effet, plus de 12 000 diplômés ajoutent chaque année leurs compétences et leur expertise à la société québécoise, bon nombre d'entre eux s'établissant dans la grande région de Montréal, contribuant du même coup à sa vitalité sociale et économique. Plus encore, notre université et ses écoles affiliées, HEC Montréal et Polytechnique Montréal, regroupent quelque 2 650 professeurs et chercheurs répartis au sein de 465 unités de recherche. Leurs champs d'expertise couvrent des domaines extrêmement variés : le droit et les sciences sociales, les sciences de la vie, les sciences naturelles et appliquées ainsi que les arts et les lettres.

L'Université de Montréal souhaite par le fait même contribuer à relever les défis que représentent les grands enjeux environnementaux de notre époque, notamment ceux de la génération de déchets et, plus largement, de la gestion des matières résiduelles. Notre institution a ainsi développé, il y a quelques années, son tout premier programme de deuxième cycle universitaire en développement durable. Elle soutient également la mise en place d'outils afin d'accroître l'intérêt de la communauté universitaire, mais aussi de la population dans son ensemble, envers le développement durable. L'Université de Montréal a ainsi créé, en 2014, l'Institut EDDEC (Institut de l'environnement, du développement durable et de l'économie circulaire) conjointement avec ses écoles affiliées, HEC Montréal et l'École Polytechnique de Montréal.

¹ Ces chiffres passent respectivement à 70 000 personnes et 14^{ème} rang si nous incluons les usagers de nos deux écoles affiliées qui sont sur ce même lieu et qui ont leur propre gestion des matières résiduelles.

LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

HISTORIQUE

La mise en place des premiers projets étudiants de récupération du papier à l'Université de Montréal remonte à la fin de la décennie 1980. C'est toutefois véritablement lors de la décennie suivante que les considérations environnementales ont commencé à être prises en compte à l'échelle institutionnelle, de manière plus globale. Il est intéressant de souligner que, comme c'est le cas de nombreuses universités au Québec, c'est par l'entremise de la Division de la santé et de la sécurité au travail que ces enjeux ont fait leur entrée dans la gestion administrative. C'est ainsi que la collecte du plastique-verre-métal a été implantée vers la moitié de la décennie suivante (2004-2006), soit près de 10 ans après la mise en place de la collecte sélective à Montréal. Fait à noter, la Ville de Montréal a adopté la récupération pêle-mêle en 2009, alors qu'elle est toujours à trois voies dans notre établissement.

Au début des années 2010, le terme « développement durable » apparaît dans l'organigramme du rectorat et un poste à temps plein de coordonnateur dans ce domaine est créé. Depuis, deux conseillers (l'un en biodiversité, l'autre en développement durable) ont été ajoutés à l'équipe du développement durable. L'Université de Montréal a ainsi pu, entre autres, rédiger un programme de gestion des matières résiduelles et entamer sa mise en œuvre, permettant des gains notoires et fortement symboliques en matière de réduction à la source.

À l'heure actuelle, la réduction à la source, l'implantation de la récupération des résidus alimentaires partout sur le campus, la gestion des biens de grande dimension en fin de vie, de même que l'augmentation des taux de recyclage pour le plastique-verre-métal, représentent les principaux enjeux sur nos campus.

LES MESURES MISES EN PLACE PAR L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Les mesures mises en place à l'Université de Montréal concernent plusieurs unités administratives et touchent une multitude de résidus. Notre établissement s'attaque à la question de la gestion des matières résiduelles sous tous les angles de l'approche des 3RV, soit, la réduction à la source, le réemploi, le recyclage et la valorisation.

RÉDUCTION À LA SOURCE

Le bannissement de la vente d'eau embouteillée, dont nous parlerons plus en détail ultérieurement, et qui fut très médiatisé, constitue une avancée dont nous sommes fiers. Toutefois, notre établissement poursuit de nombreux efforts en ce qui concerne la réduction à la source. Depuis quelques années, nous introduisons progressivement, dans certains de nos appels d'offre, une clause exigeant que le fournisseur de service reparte avec ses emballages après la livraison.

Nous nous efforçons par ailleurs de réduire notre consommation de papier, l'une des matières résiduelles les plus générées sur le campus, en proposant notamment aux facultés et départements de centraliser leurs impressions. Entre 2009 et 2012, les achats de papier² ont ainsi pu être réduits de 12%. Depuis 2007, l'établissement s'est doté de nouveaux équipements d'impression préprogrammés pour protéger les impressions et privilégier le format recto-verso, permettant une réduction importante de la consommation de papier. La Direction des ressources humaines a également contribué à l'effort de manière significative en rendant disponible en ligne, pour l'ensemble du personnel, tous les formulaires et documents concernant la rémunération. Enfin, la numérisation des dossiers d'inscription étudiants et la généralisation de l'utilisation de plateformes destinées au stockage d'information, telles que Webdépot, participent aussi à limiter les impressions.

Le papier à main provenant des toilettes constitue également une cible importante puisqu'il représente près de la moitié de nos déchets en volume. Afin de répondre à cette problématique, des sècheurs à main électriques à faible consommation sont installés – dans la mesure du possible lorsque des travaux de rénovation ont lieu. Ils le seront également sur notre futur campus Outremont. Enfin, dans l'ensemble de nos points de vente des Services alimentaires, des frais supplémentaires sont ajoutés pour tout achat de gobelet à café jetable, alors que, dans la plupart des 22 cafés étudiants que compte notre campus, l'utilisation de vaisselle véritable est fortement encouragée.

RÉUTILISATION ET RECYCLAGE

L'Université de Montréal, en collaboration avec la Ville de Montréal, participe activement au recyclage du plastique-verre-métal. Près de 3 000 mètres cubes de matières résiduelles, soit l'équivalent de 290 tonnes, sont ainsi acheminés annuellement vers le centre de tri du complexe environnemental Saint-Michel. Nos efforts ne s'arrêtent toutefois pas là. Nous avons mis en place, depuis plus de vingt ans déjà, un flux propre de récupération du papier permettant de détourner de l'enfouissement 150 tonnes de papier par année, en collaboration avec l'organisme à but non lucratif *Récupération Marronniers*. D'ailleurs, le papier que nous achetons possède un contenu post-consommation minimal de 30% et est certifié par le *Forest Stewardship Council*.

Plusieurs autres initiatives visent la réutilisation, par remise à neuf ou recyclage en fin de vie, des appareils et composantes issus des technologies de l'information et des communications (TIC). Ainsi, l'ensemble du matériel informatique géré par la Direction générale des technologies de l'information et des communications de l'Université est récupéré, et huit « Électrobac » (bacs à vocation publique servant à récupérer les TIC et les piles), destinés à notre communauté mais accessibles à tous sur nos campus de la CMM, ont été installés. Depuis trois ans, ces bacs ont permis de collecter quatre tonnes de matières.

² Données fournies par les Services d'impression de l'Université de Montréal

Depuis plusieurs années déjà, l'Université de Montréal récupère ses cartouches d'encre pour les remettre à l'organisme MIRA, ainsi que les piles, et résidus domestiques dangereux comme les néons, peintures, solvants, bombes aérosols, etc.

Nos services alimentaires ont pris un virage en faveur de la récupération des résidus alimentaires. La cafétéria principale, *Chez Valère*, l'a en effet implanté avec succès au début de 2014. La mise en place de cette nouvelle voie permet de détourner chaque année de l'enfouissement près de 30 tonnes de matières putrescibles qui sont ensuite compostées et retournées à la terre par le biais de l'agriculture. Dans la lignée de ce projet, nous avons remplacé tous nos contenants et notre vaisselle à usage unique par des produits compostables fabriqués à base de bagasse, un résidu agricole ne mettant pas davantage sous pression les ressources alimentaires de la planète. Une initiative étudiante permet aussi la récupération des matières putrescibles non-animales dans de nombreux cafés étudiants.

Nos laboratoires d'enseignement et de recherche s'engagent progressivement dans le projet novateur « Mon Écolabo »³ qui vise à inciter à une gestion plus raisonnée de l'énergie, de l'eau, des matières résiduelles, des consommables et produits chimiques dans les laboratoires.

L'Université de Montréal est fermement engagée dans une démarche visant à améliorer la gestion des matières résiduelles sur ses campus, comme en témoigne l'obtention du niveau deux du programme *ICI on recycle!* de Recyc-Québec pour les campus de Montréal et de Saint-Hyacinthe, distinction que l'UdeM cherche également à obtenir pour son campus à Laval.

Pour conclure, il est important de prendre en considération le fait que notre établissement, à l'instar des autres universités québécoises, est assujéti au paiement de redevances à Éco Entreprises Québec, au même titre que toute entreprise mettant en marché des produits et emballages. Cette redevance permet, entre autres, de rembourser les villes et municipalités pour la collecte sélective. En tant qu'institution publique dont les locaux sont ouverts aux citoyens de Montréal à raison de seize heures par jour, nous nous retrouvons actuellement dans une situation complexe du point de vue des matières résiduelles. D'une part, les redevances versées sont de l'ordre de plusieurs milliers de dollars annuellement et, d'autre part, notre personnel d'entretien se retrouve à ramasser et à gérer, dans plus de 30 pavillons, un volume significatif de matières provenant de l'extérieur, notre campus étant situé à proximité d'une artère commerciale. Nous reconnaissons bénéficier de la collecte sélective municipale de même que d'une collecte partielle de nos déchets ultimes. Cependant, pouvons-nous croire que le coût de la gestion des matières résiduelles sur nos campus dépasse aujourd'hui la valeur des services qui nous sont octroyés, et ce pour des matières que nous n'avons pas mises en circulation ?

³ <http://www.nouvelles.umontreal.ca/campus/environnement/20150618-mon-ecolabo-finaliste-au-prix-de-lentreprise-citoyenne-2015.html>

LES DÉFIS DE L'AMÉLIORATION DE LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DANS LES INDUSTRIES, COMMERCE ET INSTITUTIONS

Les gestionnaires des opérations ou du développement durable qui souhaitent accroître la performance de récupération font face à une multitude d'obstacles internes et externes. En témoigne le décalage de près d'une décennie entre l'implantation de la collecte sélective dans plusieurs établissements universitaires vis-à-vis du secteur municipal. Ces obstacles sont, notamment :

- que cette facette de la gestion ne fait pas partie initialement de la mission de l'établissement;
- un manque de ressources humaines compétentes;
- un manque de ressources financières;
- une pression immense sur les espaces disponibles;
- un renouvellement constant de la population étudiante, ce qui rend complexe la pérennisation des projets étudiants, entre autres choses.

Par ailleurs, certains facteurs externes, qui incombent aux institutions, ajoutent de la complexité à cette situation. Citons ainsi :

- l'augmentation globale de la génération de matières résiduelles au Québec par habitant, due entre autres à la multiplication des produits et des divers contenants à usage unique;
- les changements dans les habitudes de vie de la population qui conduisent à l'achat de plus de produits pour emporter et donc à se départir sur le lieu de consommation;
- la multiplication des journaux gratuits distribués à l'extérieur du campus;
- l'accroissement du réflexe de recyclage chez la population;
- les coupes budgétaires;
- l'absence d'un cadre réglementaire et de cibles véritablement contraignants pour le secteur parapublic;
- des programmes d'aide axés sur les équipements alors que l'essentiel des coûts se situe en termes de personnel (d'entretien surtout);

- la réglementation sur l’approvisionnement des organismes publics;
- une offre de service municipale partielle devant être compensée par des contrats auprès de fournisseurs privés, complexifiant alors la gestion et la prise de décision.

Ces défis ne sont cependant pas insurmontables. Les institutions telles que la nôtre jouissent en effet de nombreux atouts, liés notamment à la diversité de sa communauté universitaire. De plus, le dynamisme et la sensibilité des étudiants qui nourrissent chaque année les rangs de nos effectifs, nous font entrevoir l’avenir avec optimisme.

PMGMR 2015-2020 : L'URGENCE D'AGIR

La gestion des matières résiduelles doit être considérée comme l'une des composantes d'un problème beaucoup plus vaste : la rupture de l'équilibre environnemental planétaire. Cette dernière est liée, d'une part, à la surconsommation des ressources et, d'autre part, à la dégradation des milieux, naturels comme humains. Il suffit de penser à la lutte contre les changements climatiques, une problématique à laquelle les matières résiduelles, plus particulièrement les matières organiques, apportent une contribution non négligeable. La prochaine mouture du PMGMR devrait en ce sens refléter, selon nous, l'urgence de la situation environnementale globale tout en envisageant des solutions ambitieuses à l'échelle locale et régionale. Elle devrait aussi prendre en compte l'optimisation des impacts économiques et sociaux découlant de l'innovation, dans une perspective de développement durable. Le prochain PMGMR devra par ailleurs intégrer les défis des différents types d'intervenants au sein de la CMM afin d'impliquer concrètement un maximum d'entre eux à l'intérieur du plan métropolitain.

L'Université de Montréal considère qu'un certain nombre d'enjeux en gestion des matières résiduelles sont véritablement prioritaires en vue de la rédaction du prochain PMGMR de la CMM.

AVOIR L'AUDACE DE PROJETS RÉGIONAUX DE RÉDUCTION À LA SOURCE

Le débat sur la vente d'eau embouteillée à l'Université de Montréal a débuté en 2009, à l'initiative d'étudiants engagés. Il a fallu quelques années pour que cette idée, que bon nombre jugeait alors impensable, y compris parmi la communauté étudiante, prenne une dimension institutionnelle. Plusieurs membres de la communauté étaient en effet sceptiques, redoutant, d'un côté, la colère des consommateurs d'eau embouteillée, tout en étant, de l'autre, très conscients du mécontentement grandissant de ceux qui penchaient en faveur du bannissement. Le processus de réflexion a finalement conduit au bannissement de la vente d'eau embouteillée en 2013⁴. Deux ans plus tard, le succès de ce projet dépasse toute attente et permet d'éviter annuellement la génération et la gestion de 80 000 bouteilles en plastique, ce qui représente environ 50 mètres cubes de matières résiduelles.

L'expérience de l'Université de Montréal permet de tirer quelques conclusions dans la perspective de futurs projets de réduction à la source à grande échelle. Tout d'abord, lorsqu'elle est associée à une campagne de communication efficace et positive, la vaste majorité de la population est favorable aux actions dont le bénéfice environnemental est exposé clairement, et ce, même si celles-ci impliquent un changement des habitudes de consommation. Par ailleurs, l'effet d'entraînement des projets de ce genre assure un rayonnement souvent très au-delà de ce qui était prévu initialement, chez nous et même ailleurs dans le monde.

⁴ www.durable.umontreal.ca/eau

Actuellement, le besoin de mettre en place des mesures de réduction à la source à l'échelle municipale ou régionale se fait sentir. Ce fut le cas récemment au sujet de l'eau embouteillée et des sacs de plastique et on peut penser que ce le sera également avec les gobelets à café jetables qui représentent un grave problème de récupération et de recyclage. L'Université de Montréal explore d'ailleurs des solutions à cet égard et elle soutiendra des projets de réduction à la source à l'échelle urbaine ou régionale, notamment en usant de son expertise dans le domaine du développement durable.

FAIRE DES CAMPUS DES PARTENAIRES

Les campus universitaires bénéficient, en contrepartie des obstacles énumérés précédemment, d'atouts intéressants. Ils disposent, par exemple, d'un bassin d'innovation extraordinaire réunissant des étudiants, des chercheurs, des professeurs et des professionnels dans à peu près toutes les disciplines. Qui plus est, la communauté universitaire est plus que jamais déterminée à faire face aux défis liés au développement durable et à l'adaptation aux changements climatiques, comme en font foi les projets en gestion des matières résiduelles, en agriculture urbaine, en événements écoresponsables, en protection de la biodiversité, etc. Il faut mettre à profit ce *momentum* et profiter du renouvellement de la stratégie métropolitaine pour lancer un programme plus ambitieux en gestion des matières résiduelles au sein des grandes institutions, souvent bénéficiaires de services de collecte de la ville.

Nous appelons ainsi la CMM, et la Ville de Montréal en particulier, à aller au-delà de sa position actuelle de fournisseur de service et à oser une vision qui ferait des établissements universitaires et des grandes institutions publiques, des partenaires actifs en vue de l'atteinte des objectifs énoncés dans le présent PMGMR et de celui, à long terme, du «zéro déchet».

LE DÉFI DE LA RÉCUPÉRATION ET DU TRAITEMENT DES MATIÈRES ORGANIQUES

Parmi les principaux enjeux du prochain PMGMR, la récupération et le traitement des matières putrescibles seront sans aucun doute ceux qui seront le plus sujets à débat au cours des prochains mois. Bon nombre des facettes de ce volet de la gestion des matières résiduelles ne sont pas forcément consensuels et sont autant de paramètres pour lesquels une discussion devra avoir lieu : la hauteur des cibles à atteindre et les échéances prévues, la réduction de la collecte de déchets ultimes allant en résulter, ainsi que les méthodes de sensibilisation.

Toutefois, deux éléments interpellent plus particulièrement l'Université de Montréal, en tant qu'institution mais également en tant que membre de la collectivité montréalaise.

Premièrement, le flou entourant l'octroi ou non du service de collecte des résidus alimentaires aux ICI (industries, commerces et institutions) laissant ceux-ci dans l'expectative est peu favorable, pour ne pas dire néfaste, au développement à moyen terme de programmes de récupération institutionnels. L'étonnante complexité de l'implantation de ces projets dans de grands établissements nécessite un certain nombre de certitudes sur la position de la Ville à cet égard. Plus largement, une redéfinition du

concept même d'ICI en fonction des types d'activités, associée à une prise de position de la CMM en ce qui a trait aux services qui leurs sont offerts, pourraient sans aucun doute s'avérer bénéfiques à la planification en gestion des matières résiduelles.

Ensuite, la question du traitement de ces matières occupe, selon nous, trop peu d'attention dans le débat public actuel. La Ville de Montréal semble toujours engagée dans la voie de la construction de quatre grandes plateformes, dont deux par biométhanisation. Or, certaines fissures dans l'adhésion à l'option proposée sont apparues dernièrement, notamment au travers de diverses études de faisabilité économique ainsi qu'au regard de différentes expériences à l'international. Une discussion pragmatique autour de l'investissement à long terme dans des biométhaniseurs, en comparaison avec deux ou trois options alternatives, serait, à notre sens, profitable au débat public à ce stade-ci.

RENOUVELER LE MESSAGE

La signalisation et la sensibilisation dans le domaine de la gestion des matières résiduelles au Québec sont étroitement associées aux campagnes nationales de Recyc-Québec et datent de plusieurs années déjà. À l'Université de Montréal, l'affichage est demeuré inchangé depuis le début de l'implantation de la collecte sélective en 2004. Ailleurs, cette approche remonte souvent à plus loin encore, si bien qu'une proportion considérable de nos étudiants n'a jamais connu de renouvellement important du message. Rappelons que bien de ces jeunes ont grandi en recyclant, contrairement aux générations précédentes. Pourtant, les habitudes de vie, les médiums d'information de même que les produits mis en marché ont, eux, connu une transformation remarquable durant cette période, par exemple par la multiplication des produits électroniques.

Devant la hausse de la génération totale de matières résiduelles, la situation laisse craindre que notre établissement puisse se retrouver sous peu dans une situation de recul en matière de recyclage. Pour ces raisons, mais surtout dans le but de renouveler le message s'adressant à cette nouvelle génération, l'Université de Montréal soutient l'idée d'élaborer un nouveau plan de communication dans ce domaine afin de viser, entre autres, les jeunes de moins de 25 ans et leurs habitudes de vie, puisqu'ils sont les décideurs et influenceurs de demain.

(RÉ)INTÉGRER LA DIMENSION SOCIALE

Plusieurs quartiers de Montréal connaissent, depuis quelques années, une augmentation du nombre de travailleurs informels des matières résiduelles. Ces « valoristes », qui récoltent aujourd'hui principalement des contenants consignés, ont toujours existé dans la métropole. Souvent marginalisés de nos jours, certains de ces travailleurs éprouvent, ou ont éprouvé, divers problèmes de marginalisation, notamment pour des raisons de santé mentale, d'itinérance, de toxicomanie ou de très grande pauvreté, pour ne nommer que celles-là. Ils se voient souvent, par incompréhension ou pour d'autres raisons, refuser l'accès aux commerces où ils pourraient écouler les matières qu'ils ont récupérées en travaillant de longues heures, dans des conditions extérieures souvent pénibles.

Ces « valoristes » représentent une force de travail importante à laquelle il serait possible de confier des missions dans la future gestion des matières résiduelles en milieu urbain. D'importantes ressources en personnel seront en effet nécessaires, dans la perspective d'une ville « zéro déchet ». Pour plusieurs de ces personnes, participer à des projets en gestion des matières résiduelles de plus grande ampleur pourrait s'avérer une opportunité intéressante, pour autant que l'amélioration de leurs conditions en soit une dimension fondamentale.

L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Le modèle d'économie linéaire (extraire – produire – distribuer – consommer - jeter), en cours depuis les débuts de l'ère industrielle, montre des signes de faiblesse. Présumant une disponibilité infinie de ressources, ce modèle économique établit sa richesse, entre autres, sur la maximisation du nombre d'unités vendues. Peu compatible avec le concept de développement durable, il encourage la surconsommation et le gaspillage des ressources, dont l'énergie, mettant ainsi en péril la capacité des générations futures à répondre à leurs besoins.

Devant ces constats inquiétants, un mouvement de fond visant à réformer le modèle économique linéaire actuel en faveur d'un modèle économique plus respectueux de la capacité de support de la planète se met progressivement en place sur le plan international. Appelé « économie circulaire », ce nouveau modèle économique s'appuie sur le déploiement concerté de différentes stratégies et outils, mais également sur la collaboration de l'ensemble des acteurs d'une chaîne de valeurs.

L'économie circulaire vise à maximiser la productivité des produits et des ressources déjà en circulation sur le marché. La nécessité d'extraire des ressources vierges pour répondre aux besoins du marché s'en trouve ainsi diminuée, de même que l'enfouissement des produits en fin de vie, puisque ces mêmes produits constituent, en bonne partie, la matière première pour la production de nouvelles unités. Il y a donc un intérêt économique, au-delà de l'intérêt environnemental, à fermer les boucles de production. Dans cette perspective, la gestion des matières résiduelles constitue un enjeu majeur dans l'établissement d'une économie circulaire et doit faire l'objet d'une collaboration étroite entre tous les acteurs des chaînes (boucles) de valeur (manufacturiers, administrations municipales, recycleurs, etc.) afin de maximiser l'utilisation de ces matières dans la production de nouveaux biens de consommation. Les politiques, réglementations, programmes et incitatifs doivent également être harmonisés et concourir à cet objectif.

Les études récentes, dont celles menées par le Forum Économique Mondial⁵, indiquent qu'une économie circulaire engendrerait des économies très importantes en termes de matières premières et d'énergie, créerait de nouveaux emplois, notamment en région, tout en réduisant les impacts associés sur l'environnement, dont les changements climatiques.

⁵ http://www3.weforum.org/docs/WEF_ENV_TowardsCircularEconomy_Report_2014.pdf

Le déploiement d'une économie circulaire s'est amorcé en Europe et en Asie, où les gouvernements, les entreprises, les universitaires, les ONG et les consommateurs établissent un front commun pour participer au changement, et où les politiques et réglementations s'harmonisent pour favoriser une plus grande productivité des ressources, doublée d'un objectif d'enfouissement zéro. En Amérique du Nord, le concept d'économie circulaire émerge à peine. Pour accélérer le développement des connaissances et des compétences sur ce sujet et participer à l'effort international visant son déploiement, Campus Montréal a mis sur pied l'Institut de l'environnement, du développement durable et de l'économie circulaire (Institut EDDEC). Regroupant plus de 400 professeurs-chercheurs et au-delà de 1500 étudiants issus de HEC Montréal, Polytechnique Montréal et de l'Université de Montréal, l'Institut EDDEC fédère les expertises nécessaires pour participer à l'émergence de l'économie circulaire, mais également pour en repousser les limites. Toutefois, pour que ce nouveau modèle prenne place au Québec, livre ses fruits, et mène à un véritable développement durable, toutes les parties prenantes doivent amorcer une nouvelle ère de collaboration tout au long des chaînes (boucles) de valeur.

UNE VISION D'AVENIR

Ensemble, nous sommes capables de façonner un avenir où les milieux de vie, naturels comme humains, seront préservés tout en cherchant constamment à améliorer notre société et à en assurer la prospérité. Nous sommes d'avis que le dynamisme et le sens de l'innovation, qui ont toujours animé notre métropole, sont autant d'atouts afin de développer des solutions aux problématiques de développement durable, et plus particulièrement de gestion des matières résiduelles. En ce sens, l'Université de Montréal émet les propositions suivantes afin d'encourager la mise sur pied de projets innovateurs avec la participation du plus grand nombre et susciter le débat public :

1. Scinder, dans l'approche métropolitaine vis-à-vis des ICI, les institutions publiques et parapubliques des autres industries, commerces et institutions privées.
2. Créer un groupe de travail, composé de représentants des institutions publiques et parapubliques, qui veillerait à l'élaboration et à la mise en œuvre d'initiatives en gestion des matières résiduelles à l'échelle de la CMM, à faire connaître leurs priorités au sein des instances régionales et, éventuellement, à assurer le suivi des programmes de gestion au sein de ces institutions en conformité avec le PMGMR.
3. Mettre de l'avant deux ou trois projets de réduction à la source visant des produits largement répandus et qui concernent un enjeu prioritaire de la gestion des matières résiduelles tout en suscitant le débat public.
4. Inclure les institutions publiques et parapubliques parmi les secteurs devant être desservis par la prochaine collecte municipale de résidus putrescibles.
5. Créer un groupe de travail destiné à réaliser un programme de sensibilisation (affichage, slogans, logos) à la récupération renouvelée qui soit adapté aux problématiques actuelles.
6. Mettre sur pied une plateforme à l'échelle de la CMM permettant de mettre en réseau le monde municipal, les entreprises, les organismes et les groupes communautaires afin de permettre le développement de projets de récupération novateurs à dimension sociale.

CONCLUSION

L'Université de Montréal souhaite contribuer activement, dans la mesure des moyens mis à sa disposition, à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un ambitieux plan de gestion des matières résiduelles au sein de la Communauté métropolitaine de Montréal. Nous avons déjà enclenché sur nos campus un processus visant à promouvoir les études et la recherche en développement durable et dans le domaine de l'économie circulaire de même qu'à réduire l'impact de nos opérations sur l'environnement. Nous avons aussi l'intention d'accélérer la cadence afin de participer à ce mouvement, régional et planétaire, dont l'objectif est, ni plus ni moins, que l'intégration à long terme de pratiques qui permettent d'assurer la durabilité de notre société.

À l'Université de Montréal, nous croyons sincèrement en la détermination et la capacité d'innover dont a toujours fait preuve la communauté montréalaise. Nous avons aussi la ferme conviction que, tous ensemble, nous devons nous atteler rapidement à faire des problèmes d'aujourd'hui les solutions de demain.